

## Accueil de loisirs Vacances de Février :

L'association Familles rurales ouvre un accueil de loisirs du 2 au 6 mars pour les enfants de 3 à 15 ans sur le thème du Carnaval. Accueil de 8h à 9h et départ le soir de 17h30 à 18h00. Au programme : Bowling-Laser, cinéma, grand jeu, activités manuelles, spectacle, pique nique et bien d'autres choses encore.

Renseignements et inscriptions au Relais Famille, rue du Met Jacquet (horaires ci-contre).

Dans le cadre de cette activité, Familles Rurales recherche des costumes en prêt ou en dons, regardez dans vos greniers et placards...

## Formation informatique module Internet :

Familles Rurales organise à partir du 12 février une formation informatique à la pratique et à la navigation sur internet pour laquelle il reste encore quelques places.

Renseignements et inscriptions au Relais Famille, rue du Met Jacquet (horaires ci-contre).

## Rétrospectives du mois

Le symbole  indique que l'intégralité de l'article est visible sur le site [loisyinfo.canalblog.com](http://loisyinfo.canalblog.com)

**Les Vœux du Maire**  Vendredi 16 janvier à 19h, le conseil municipal, les membres de commissions, les sapeurs pompiers, les présidents d'association et les anciens conseillers municipaux ainsi que tous les bénévoles du village étaient réunis à la salle des fêtes de Loisy pour assister à la présentation des vœux du maire Daniel CONRAUX.

(...) Le maire a rappelé les réalisations de l'année 2008 puis s'est attaqué aux projets pour 2009. Construction de la maison de retraite, implantation de l'usine CIMV, construction d'un lotissement privé rue de Choiset, aménagement du carrefour entre le chemin des Vignes et la Fosse aux Loups...et bien d'autres. (...) Par la suite, Daniel CONRAUX a tenu à remercier Mr et Mme CREUX pour l'ensemble des services qu'ils ont rendus à la commune durant leurs années de Loisyats l'un pour le club Joie de Vivre et l'autre pour la paroisse. (...) L'intervention s'est terminée par le partage du verre de l'amitié accompagné d'un morceau de galette des rois



Retrouvez-nous sur →

<http://loisyinfo.canalblog.com/>

e-mail : [info.loisysurmarne@orange.fr](mailto:info.loisysurmarne@orange.fr)

## Informations pratiques

### MAIRIE de LOISY sur MARNE

Du lundi au vendredi : 18H à 19H  
Le mardi et vendredi : 10H30 à 12H  
Tel : 03 26 72 03 17  
E-Mail :  
[mairie.loisysurmarne@wanadoo.fr](mailto:mairie.loisysurmarne@wanadoo.fr)

### RELAIS FAMILLES et INFOS A.N.P.E

6 Rue du Met Jacquet  
Mardi : 13H30 à 18H30  
Mercredi : 9H à 17H  
Vendredi : 9H à 18H30  
Samedi : 9H à 12H30  
Tel : 03 26 74 60 18  
E-Mail :  
[relaisfamilles.loisysurmarne@orange.fr](mailto:relaisfamilles.loisysurmarne@orange.fr)

### DECHETTERIE

Horaires d'hiver : 1/10 au 31/03  
Du Lundi au Vendredi :  
10H à 12H et 14H à 17H  
Samedi : 9H à 17H sans interruption  
Dimanche : 9H à 12H

La déchetterie est fermée les jours fériés y compris les dimanches de Pâques et Pentecôte

### En CAS de problème sur votre circuit EAU et ASSAINISSEMENT:

S'adresser à la Communauté de Communes  
Adresse Bureau : 1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de chez « ROCHA »)  
Tel : 03 26 72 19 81

### Relais POSTE

à la BOULANGERIE de Loisy

### RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Lundi et Vendredi pour les bacs roulants  
Mercredi pour les sacs jaunes  
**ATTENTION** sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H  
Pas de ramassage les jours fériés

### RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3e Jeudi et Vendredi du mois de Février, Juin et Octobre  
- Le jeudi : tous matériaux à base de ferraille  
- Le vendredi : tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts.



# Loisy - Info

Février 2009

Journal Mensuel de notre commune,  
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

## Edito :

C'est l'hiver, il fait froid, les rues sont souvent désertes et la vie semble être au ralenti, en hibernation... Pourtant cette période de repos est nécessaire pour la nature et débouche sur le printemps qui est une période de pleine activité.

Dans notre commune aussi, tout semble endormi, peu d'activités et d'événements dans ces mois d'hiver, mais sans bruit, le travail continue tant dans les associations qu'à la municipalité, les activités se poursuivent, les dossiers avancent et comme pour la nature le printemps arrivera.

Ainsi à Loisy il y aura en 2009 la mise en chantier de la maison de retraite qui accueillera 120 pensionnaires et créera 60 emplois de plus l'implantation de l'usine CIMV est confirmée.

Mais lorsque les hivers sont trop rudes, pour les plus faibles parfois il n'y a pas de printemps, aussi nous regrettons la fermeture de notre fleuriste « Fleurs de Vanille »...

La commission information

## Agenda du mois

**Samedi 7 Février – Concours de Belotte** – à la salle des Fêtes de Loisy, inscription 6.50 € sur place de 14h00 à 14h45 - début du concours à 15h00

**Jeudi 19 / Vendredi 20 Février – Ramassage des objets encombrants**

- Le jeudi : tous matériaux à base de ferraille
- Le vendredi : tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts.

**2 au 6 mars - Accueil de loisirs vacances de Février** : accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 15 ans organisé par Familles Rurales (voir article ci-après)

## Informations diverses

**Recensement militaire** : Les jeunes gens et jeunes filles nés du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1992, et ayant atteint 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie.

Apporter le livret de familles et une pièce d'identité.

Le certificat reçu sera à conserver précieusement pour présentation aux examens futurs.

**Gravats et déchets sur la voie publique** : Il est rappelé que le dépôt de déchets et de gravats, sur la voie publique et les trottoirs, notamment lors des travaux de rénovation, est interdit. Si une autorisation temporaire de quelques jours peut éventuellement être accordée par le maire, on ne peut accepter, pour des raisons de sécurité et de propreté que certains restent plusieurs semaines. Rappelons que la déchetterie de Vitry, dont les horaires d'ouverture sont rappelés en dernière page, est à votre disposition pour recevoir vos gravats et divers déchets non collectés par les services de ramassage des ordures ménagères.



## Compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2009

Absents excusés : Béatrice EHRMANN, Pascal BONETTI - Secrétaire de séance : Claude MALAISE

A 19 heures 15, le responsable de la Communauté de Communes de Vitry-le-François, Monsieur Antoine RICHARD, géomaticien, a présenté le Système d'Information Géographique (SIG), les projets et des exemples d'applications.

A 20 heures 15, Monsieur le Maire ayant ouvert la séance,

### Le conseil municipal a décidé de

- Approuver le compte rendu de la réunion du 26 novembre 2008
- Ne pas exercer le droit de préemption urbain sur la vente du fossé de Nécluron par l'Association Foncière de Loisy/Drouilly à la Communauté de Communes de Vitry-le-François et situé dans la ZAC de la Haute Voie.
- Ne pas retenir un devis pour divers travaux de mise en conformité du système électrique dans la salle des fêtes selon le rapport du vérificateur agréé de la Société APAVE de Reims.
- Faire un appel d'offre pour obtenir un contrat de vérification des installations électriques des bâtiments communaux recevant du public (église, école, salle des clubs, relais familles, salle des fêtes) auprès d'un organisme agréé.
- Modifier le montant des frais de chauffage et de charges des 2 logements communaux situés 96 Rue de Choiset. Il passera de 100.00 € à 105.00 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.

### Le conseil municipal a pris connaissance

- D'une lettre de remerciement de Mr et Mme Bernard CREUX pour le cadeau offert par le conseil municipal en remerciement du dévouement et des services qu'ils ont manifestés au sein du Club Joie de Vivre de Loisy bien qu'ils habitent désormais à Vitry-le-François.
- D'une subvention de 131.00 € allouée par le Conseil Général pour le transport des élèves de l'école lors de l'activité natation scolaire (année 2008)
- Du compte rendu de la rencontre avec les représentants de la DDE et du Conseil Général concernant l'aménagement et la signalisation de plusieurs carrefours de notre village.
- Du résultat du dernier recensement :
  - o Population municipale : 933
  - o Population comptée à part : 16
  - o Population totale : 949
- De rapports de l'enquête publique relative au projet d'implantation de 6 éoliennes sur le territoire de St Amand sur Fion
- De l'arrêté préfectoral autorisant la Sté Calcia à exploiter une carrière sur les territoires de Couvrot et Soulanges
- De l'information préventive des nouveaux arrivants sur les risques majeurs permettant de faire face aux événements inhabituels ou déstabilisants
- De l'obligation du Maire à mettre en place le plan communal de sauvegarde visant à alerter, secourir, protéger les habitants en cas de risques majeurs identifiés par les services de l'état.
- De la nomination de Madame Evelyne JACOBE en tant qu'employée communale contractuelle.



## Compte rendu du conseil de communauté du 16 décembre 2008

Le conseil a approuvé le compte rendu du conseil de communauté du 12 novembre 2008

### Le conseil communautaire a décidé de

- Approuver les critères de répartition des charges des services partagés entre la ville et la communauté de communes de Vitry-le-François. Les frais de fonctionnement seront inscrits au budget correspondant.



- Approuver la mise à disposition par la commune de Soulanges des biens nécessaires à l'exercice des compétences de la communauté de communes de Vitry-le-François.
- Approuver la décision modificative n° 3 du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2008.
- Attribuer un acompte sur subvention 2009 à l'office de tourisme de Vitry-le-François et au P.L.I.E « Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ».
- Approuver les nouveaux prix de l'eau pour l'année 2009 concernant la part fixe et la part proportionnelle pour les communes de Blacy, Frignicourt, Marolles et Loisy s/Marne « 0.94 € le mètre cube ».
- Approuver la surtaxe 2009 de l'eau pour la ville de Vitry-le-François destinée à couvrir les charges supportées par la collectivité. « Augmentation 2 % par rapport à 2008 ». Cette taxe est reversée par le fermier « VEOLIA EAU » gérant l'eau pour Vitry-le-François.
- Approuver le montant de la surtaxe assainissement 2009 revenant à notre communauté pour les communes de Blacy, Frignicourt, Marolles, Vitry-le-François et Soulanges à 0.60 € HT par m<sup>3</sup> d'eau consommé.
- Approuver le montant de la surtaxe eau 2009 revenant à notre communauté pour la commune de Soulanges applicable au m<sup>3</sup> à 0.422 € HT (0.480 € HT en 2008).
- Autoriser le Président à signer la convention avec Marne Initiative Sud-Est Association loi 1901 assurant la création, le développement et le suivi de nouvelles entreprises.
- Approuver les deux marchés complémentaires « alimentation en eau et évacuation des eaux usées épurées et pluviales » sur la ZAC de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne aux cabinets PINGAT/OUTSIDE pour un montant total de 89 092.45 € HT.
- Autoriser le Président à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la ville de Vitry-le-François pour les travaux eau et assainissement lors de la création d'une voie de liaison entre le quartier du Grand Parc et le faubourg de Châlons.
- Approuver le protocole d'accord avec EDF en faveur de l'efficacité énergétique « Economies d'énergies et développement des énergies renouvelables ».
- Approuver la convention de solidarité urbaine avec la région Champagne-Ardenne.



## Compte rendu du conseil de communauté du 20 janvier 2009

### Le conseil a pris connaissance des marchés sans formalités signés par le Président

- Contrôle final des réseaux rue de Sompuis à Blacy conclu avec l'entreprise BONNEFOY pour un montant de 5 011.00 € HT.
- Mission de sécurité et de protection rue de Sompuis à Blacy conclu avec le cabinet CS BTP pour un montant de 830.00 € HT.
- Fourniture de végétaux pour le service espaces verts marché conclu avec les pépinières IMBERT remise de 20 % sur les prix catalogue.

### Le conseil communautaire a décidé de

- Approuver l'adhésion au pays vitryat par l'intermédiaire d'ADEVA, de la Communauté de Communes de Saint-Amand-sur-Fion.
- Demander la DGE estimé à 240 000.00 € pour la réfection de la rue Saint Jacques à Vitry-le-François.
- Accepter que la voirie de desserte du futur collège Marcel Alin soit réalisée par notre Communauté de Communes (voirie communautaire).
- Approuver la mise en réserve par la SAFER de la parcelle ZN 25 à Loisy s/Marne pour l'échange de terrains de la Haute Voie sur la ZAC de Loisy s/Marne.
- Approuver la création de chemins de substitution permettant l'accès aux parcelles agricoles autour de la ZAC de Loisy s/Marne
- Approuver la vente de 12.5 hectares sur la ZAC de la Haute Voie à Loisy s/Marne à l'entreprise CIMV au prix de 10.00 € HT le m<sup>2</sup>